



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2026-31

Séance du 21 avril 2026 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt et un avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le quinze avril, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Véronique MARAVAL, Présidente.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 35

En exercice : 33

Ayant pris part à la
délibération : 35

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Pierre PARAYRE, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Jacques BROSSARD, Monsieur Hervé BOULADE, Madame Bénédicte PACORIG, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Claude ROQUES, Monsieur Bruno CASSAR, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Pascale LEGRAND, Madame Nathalie VINCENT, Monsieur Paul-Emile FERRIER, Madame Isabelle CALMET ROUSSEAU, Monsieur Philippe SINGUIN, Monsieur Nicolas LEGAY, Monsieur Sébastien GARRIGUES, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Fabrice LUC, Madame Orane MOLINIER BEAUDOU, Monsieur Sébastien ANGLADE, Madame Mélanie BETTON, Monsieur Nicolas MORALES, Madame Lisa MARTINI, Monsieur Alain DAUZATS, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Marie-Christine PAYRASTRE, Madame Morgane MENUT, Monsieur Alain RAMADE.

Excusés donnant procuration : Madame Jennifer LEURS donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU donnant procuration à Madame Pascale LEGRAND.

Secrétaire de Séance : Fabrice MARCUZZO

Objet de la délibération : Projet de construction du Groupe Scolaire et Centre de Loisirs à Terre-de-Bancalié : Désignation des représentants au du Comité de Pilotage

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que, dans sa séance du 12 septembre 2024 (*délibération n°2024-082*), le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité les termes de la convention de transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage à intervenir avec la Commune de Terre-de-Bancalié dans le cadre du projet de construction d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs sur ladite commune.

L'article 9 de ladite convention stipule que le Comité de Pilotage de l'opération est composé de 4 représentants de la Commune et de 2 représentants de la Communauté de Communes.

Dans sa séance du 22 octobre 2024 (*délibération n° 2024-093*) le Conseil Communautaire a procédé à la désignation des deux représentants qualifiés de titulaires et, compte tenu l'importance que revêt le projet et pour assurer le bon fonctionnement de cette instance, de deux représentants suppléants.

Il est aujourd'hui proposé de procéder à la désignation desdits représentants, le rapport d'analyse des offres relatif au marché public de travaux devant être présenté par l'équipe de maîtrise d'œuvre le 27 avril prochain.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**, désigne les délégués suivants au Comité de Pilotage du projet de construction d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs à Terre-de-Bancalié :

- Titulaires : Mme Sylvie BASCOUL et M. Sylvian CALS,
- Suppléants : Mme Véronique MARAVAL et M. Fabrice MARCUZZO.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

La Présidente,
Véronique MARAVAL

Communauté
de Communes
Centre Tarn

Le Secrétaire de séance,
Fabrice MARCUZZO